



FO *Justice* MA MONTLUÇON

**IL VA FALLOIR COMMENCER À PARLER FORT,
PUISQU'EN INTERNE PERSONNE N'ÉCOUTE.**

À la DI de Lyon, quelqu'un a jugé pertinent d'envoyer un détenu relevant de la criminalité organisée à... Montluçon, le plus petit établissement de France métropolitaine !

Après que notre ministre ait fait de beaux et longs discours sur la sécurité des établissements pénitentiaires, chez nous à Lyon, quelqu'un a réfléchi et c'est dit:

Puisque Corbas ne veut plus le gérer, puisqu'il doit se faire juger à Lyon, envoyons-le à Montluçon, dans un établissement sans sas sécurisé, sans miradors, avec des moyens insuffisants, à 300 kilomètres des tribunaux de Lyon !

A peine arrivé, celui-ci remarque les défaillances sécuritaires en un clin d'œil disant même sur un ton menaçant à l'équipage ELSP « à la semaine prochaine »

« On ne sait plus quoi en faire ailleurs ? Parfait, envoyons-le à Montluçon. »

Le terrain ? Détail ! La sécurité ? Accessoire. Les agents ? Ajustables.

En quelques jours, ce détenu a déjà perturbé la détention, influencé les autres détenus et fait monter la pression, rien d'étonnant pour un profil totalement inadapté à notre établissement, mais rassurez-vous, à la DISP tout va bien, sur le papier, ça passe.

Et pendant ce temps, les agents et les gradés de Montluçon font face, comme d'habitude avec leur sang-froid et leur sens des responsabilités. Le décalage entre ceux qui décident et ceux qui travaillent sur le terrain n'a jamais été aussi flagrant, à la DISP, ils raisonnent en tableaux et en lignes de dossiers, à Montluçon, on raisonne en sécurité réelle, en et en risques concrets.

Envoyer un détenu issu de la criminalité organisée dans un établissement sans les mesures sécuritaires modernes relève soit d'une ignorance totale du terrain, soit d'un mépris assumé pour ceux qui y travaillent.

À cela s'ajoute une absurdité financière évidente. Ce détenu étant prévenu, les extractions judiciaires à répétition vers Lyon vont s'enchaîner, véhicules, effectifs mobilisés, heures supplémentaires, carburant, une facture salée, intégralement payée par le contribuable, uniquement pour compenser une décision mal pensée.

Il faut appeler les choses par leur nom, maintenir ce détenu à Montluçon constitue une mise en danger délibérée des agents et de la détention.

Les risques ont été identifiés, signalés et sont connus et si la situation dégénère, **ce ne sera ni un accident ni une surprise, mais la conséquence directe d'un choix assumé par ceux qui décident loin du terrain.** Ce détenu n'a rien à faire à Montluçon et doit être transféré dans un établissement adapté immédiatement.

Si cette situation perdure, alors il faudra peut-être se résoudre à expliquer tout cela autrement, publiquement, sous les projecteurs que certains aiment si peu, pendant que les agents se mettront en sécurité devant les portes afin de répondre aux journalistes sur VOTRE décision.

La sécurité des agents de Montluçon n'est pas négociable.

SL FO Justice Montluçon
Le 14 décembre 2025

